



“Il n’est nullement question de faire gouverner la société par les femmes mais bien de savoir si elle ne serait pas mieux gouvernée par les hommes et par les femmes.”

John STUART MILL

Une association pour
ré-agir au féminin

Pas « d’abominable armistice » avec les intégristes !

Michèle Vianès, présidente de Regards de Femmes

Etats généraux de la laïcité et de l’égalité 30 septembre 2011 mairie du 8^{ème} - Lyon

Merci Sihem, merci Farid, responsables nationale et local de Ni putes ni soumises, merci aux élus de la mairie du 8^{ème} qui ont mis à disposition de NPNS, l’espace citoyen, dès que nous leur en avons fait la demande, merci aux personnes présentes d’oser venir m’écouter, Michèle Vianès, cette femme qui prétend que les droits humains sont universels et concernent en particulier toutes les femmes et jeunes filles en France, y compris celles de filiation ou confession musulmane !

Je suis ici pour vous parler de laïcité et des droits des femmes. Jacqueline Costa-Lascoux et Jean-Paul Scot étant présents, je sais que tous les fondamentaux seront dit et qu’il n’y aura pas confusion entre interreligieux et laïcité, donc je pourrai être plus brève sur cette partie et plus offensive sur les discours véhiculés par les ennemis de la laïcité, de la République française et des droits des femmes.

Comment ne pas penser aujourd’hui à une journée d’études organisée par l’Université Lille 1 sur le thème de la laïcité, organisée par son vice-président Nabil El Hagar, « la laïcité ce précieux concept », ce jour-là à Lille où Bernard Stasi et nous trois faisons partie des intervenants.

Lorsque qu’en fin de matinée, Bernard Stasi est intervenu, les barbus sont arrivés et l’ont pris à partie violemment. La pause déjeuner était bienvenue. Lors de mon intervention en fin d’après-midi, les barbus sont revenus avec les voilées...là aussi les attaques ont fusé. Excédé Nabil El Hagar, a fait référence à sa nationalité de Palestinien pour dire à ces obscurantistes qu’ils ignoraient la chance qu’ils avaient de vivre en France, de pouvoir exprimer leurs opinions, sans risque. Depuis, il m’arrive fréquemment de le rappeler à des tribunes, en France, lorsque je me retrouve aux côtés de personnes dont je ne partage absolument pas les idéologies, et qui dénoncent nos principes. Ce n’est pas toujours très aisé, parfois dangereux, mais il s’agit de mes convictions et il est de notoriété publique que je ne cède pas devant les menaces des obscurantistes et de leurs collaborateurs. Et je parle, devant eux de ce qu’ils haïssent la laïcité et la République Française, une et indivisible, indivisible cela signifie que la loi est la même pour tous et toutes.

Je suis invitée à intervenir, en France et à l’étranger, sur la manière dont le principe de laïcité, ce formidable outil d’émancipation des individus, est, ou peut être, utilisé par les femmes pour accéder aux droits humains fondamentaux et à l’égalité des individus. Je réponds positivement à ces invitations, pour faire avancer la réflexion collective en espérant mettre le doute, voire convaincre.

Je rappelle que la laïcité n’est ni contre les religions, ni inter-religions, mais a-religion, (a-privatif). Moyen de faire coexister des femmes et des hommes qui ne partagent pas forcément les mêmes convictions, mais émancipés par une éducation à l’autonomie rationnelle de jugement, l’exigence laïque demande à chacun un effort sur soi. Le lien civique a la prééminence sur tous les particularismes historiques ou religieux, sur les solidarités

domestiques, locales ou tribales. La loi est la même pour tous et toutes. Pas de droits différenciés selon le sexe, l'appartenance à une religion ou une idéologie, à une profession.

La laïcité est garante des droits des femmes et de l'égalité en droits, devoirs et dignité des femmes et des hommes. Contraception, avortement, refus des violences ethnicistes, de l'oppression religieuse et/ou communautariste en sont les applications.

A toutes les tribunes, j'affirme les principes universels d'égalité en droits, devoirs et dignité des femmes et des hommes. **Ni dupe ni complice des obscurantistes et des benêts compassionnels qui les soutiennent**, je dénonce toute atteinte aux droits des femmes sous prétexte ethnique ou religieux et récuse l'argument du relativisme culturel qui permet aux fondamentalistes religieux d'opprimer leurs coreligionnaires, à commencer par les femmes.

J'évoque à ce sujet l'Indienne Hansa Mehta, l'une des deux femmes qui a participé à la rédaction de la Déclaration Universelle. Elle a obtenu que l'expression Droits de l'Homme soit remplacée par Droits humains, afin d'assurer l'accès aux droits fondamentaux universels à toutes les femmes, dans le monde,

Certains bien-pensants, qui n'ont jamais critiqué mes interventions face aux représentants du Vatican ou de juifs orthodoxes, se sont offusqués que je sois intervenue, en mon nom propre et non en celui des différentes associations auxquelles j'appartiens, aux Assises sur l'islamisation. Lors de cette intervention, j'ai rappelé, entre autres, que les premières victimes des islamistes en France étaient les personnes de confession ou de filiation musulmane à commencer par les femmes. J'ai également souligné, ce qui déplaît beaucoup, les trafics financiers autour de l'intégrisme et l'absence de contrôle des dons et taxes para-religieuses perçues en France, payées par nos compatriotes de confession musulmane.

Ces derniers jours, à Lyon, j'ai l'impression de me retrouver en 2004, lorsqu'à la demande de mon amie Fadela Amara, je préparais, pour la seconde année, l'étape lyonnaise de la marche de Ni putes ni soumises. Les agressions verbales et menaces fusaient pour essayer d'empêcher la tenue de nos réunions. Lors de la réunion publique à Villeurbanne, Nathalie Gautier, députée, aujourd'hui décédée, avait dû demander au maire de faire appel aux CRS pour empêcher les trublions de rentrer.

Aujourd'hui, un groupuscule *Rebellyon* (lié à *Indymedia* se vantant d'avoir empêché la tenue de réunions dans l'agglomération lyonnaise, en entretenant un climat de violence et de menaces qui ont effrayé des responsables de lieux de conférences) tente de m'empêcher de m'exprimer dans cet espace citoyen.

Ces personnes consacrent des pages entières à ma petite personne, présentent mes ouvrages et bien sûr comme ils n'ont pas de limites, soit eux, soit leurs collaborateurs ont écrit des propos diffamatoires. Le droit de la presse s'applique également sur internet et sur les courriels ! Ils ont, paraît-il, passé la nuit sur Twitter à déblatérer sur moi...

Nous sommes allés regarder leurs sites, hébergés aux USA chez Swift ventures INC à Seattle ([http:// domainstrater.com/rebellyon](http://domainstrater.com/rebellyon) info) et nous avons vérifié que nous ne partagions pas les mêmes valeurs ! Les *Indignés*, le 18 septembre 2011, écrivent à leur sujet « sous une phraséologie pseudo-anarchiste gauchiste et révolutionnaire c'est un message de soutien au capitalisme ».

En effet, déguisés en anarcho-libertaires, ils confortent les groupes de pression pro prostitution, la marchandisation du corps humain et des rapports sexuels, alors que je suis connue pour vouloir une Europe libérée de la prostitution et pour la pénalisation du client, avec des arguments qui ont convaincu la mission parlementaire sur la prostitution, donc je suis à faire taire pour ces apôtres du proxénéto-capitalisme, pour faire court des proxo-capitalistes.

Pour votre amusement, nous avons vérifié que les sites de *rebillyon* et *Indymédia* sont hébergés aux Etats Unis, que *Indymedia* est financé entre autres par la fondation Ford et autres officines distribuant des fonds de la CIA, qu'une responsable d'*Indymedia* donne des conférences à l'Université George Washington, lieu de formation à la pensée unique ultra libérale et de recrutement de la CIA.

Pour en revenir à la laïcité et à nos actions, toujours au niveau international, dans le rapport officiel de l'ONU **La justice est encore hors de portée pour les femmes**, figure la contribution de Regards de Femmes à la réflexion de ONU Femmes « Les lois fondées sur la coutume ou la religion, qui existent aux côtés de la législation de l'Etat, restreignent fréquemment les droits de la femme au sein de la famille, notamment en matière de mariage, de divorce et de droits de succession. », En terme Onusien, c'est une fantastique victoire et un outil puissant pour les femmes du monde et nous en sommes fières !

En France, la semaine dernière, à la suite du verdict exemplaire de la Cour d'Assises des mineurs de Lyon condamnant à 15 ans de réclusion le frère, mineur à l'époque (17 ans et demi), assassin de sa sœur de 22 ans, qui vivait avec son fiancé, non choisi par sa famille et qui venait de trouver du travail, Regards de Femmes avait osé espérer que "la peur change enfin de camp". Que les frères sachent qu'ils n'ont pas droit de vie et de mort sur leurs sœurs.

Là aussi, je voudrais m'arrêter, l'heure est grave, il y a 3 ans des faits analogues ont eu lieu à Oullins, sans entrainer, heureusement, la mort de la jeune femme. Regards de Femmes était partie civile, le frère a fini par reconnaître les faits à l'audience. La plupart des médias locaux et nationaux étaient présents et ont relaté l'affaire. Vendredi dernier, à la cour d'Assises de Lyon, NPNS et Regards de Femmes du côté des associations et 2 médias seulement, France 3 et l'AFP. Ce silence assourdissant de toutes les personnes en charge de défendre les femmes et les filles en France est plus qu'inquiétant.

Quelques associations, dont certaines ont réellement défendu les femmes, semblent gagnées de lassitude et vouloir un « abominable armistice » avec les intégrismes. Elles ont peur et le disent, en particulier en février dernier lorsque les pouvoirs publics ont invité les associations de femmes pour leur demander leur participation à la partie pédagogique de la loi sur la dissimulation du visage, elles s'inquiétaient de leur propre sécurité. Elles abandonnent nos jeunes filles dans les quartiers à la merci des lobbys islamistes. Et se justifient en traitant d'islamophobes celles et ceux qui continuent à agir, reprenant les termes de l'attaque de Khomeini vis-à-vis des Iraniens et Iraniennes qui refusaient la charia comme loi du pays.

Les pressions sont très fortes, mais je ne tolérerai jamais l'intolérable bafouement, d'où qu'il vienne, des principes de laïcité, génératrice de paix et d'égalité en droit, une chance pour les sociétés et que nous avons simplement trouvé en naissant en France. RdF ne se taira pas, devant les adeptes du mariage entre l'islamisme militant et une conception déformée des droits fondamentaux. Le premier instrumentalise les seconds pour mieux les abolir.

Il y a quelques années, une jeune adhérente de NPNS m'avait déclaré « je lâche ma langue et tu lâches ta plume ». Je tiens ma promesse. Qu'elles soient en Jordanie, en Algérie, à Toronto, à Varsovie, à Malte, à Yaoundé, à Oullins ou à Vaulx en Velin, je n'abandonnerai ni les jeunes filles ni les femmes qui veulent avoir accès aux droits fondamentaux de la personne humaine, y compris à la laïcité, ce concept si précieux pour vivre ensemble, par-delà les différences.